

REPUBLIQUE FRANÇAISE



LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT

Numéro SIRET : 21880325200012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE VITTEL

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT

ANNEE 2015

Code INSEE 88325	LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT	CA 2015
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,28%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	53,90	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	32,76%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

⚠ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES**

I

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

B

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	160 329,28	G	314 537.30
	Section d'investissement	B	112 240.46	H	57 118.06
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	206 821.13
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	17 824.78	J	
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			290 394.52		578 476.49
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	0.00	L	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016		0.00		0.00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		160 329.28		521 358.43
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		130 065.24		57 118.06
	= B+D+F			= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		290 394.52		578 476.49
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	81 550,00	50 651,14	0,00	0,00	30 898.86
012	Charges de personnel et frais assimilés	66 222,00	66 178,33	0,00	0,00	43.67
014	Atténuations de produits	6 101,00	4 845,00	0,00	0,00	1 256.00
65	Autres charges de gestion courante	35 769,09	35 369,44	0,00	0,00	399.65
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>189 642,09</b>	<b>157 043,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 598.18</b>
66	Charges financières	4 070,00	3 285,37	0,00	0,00	784.63
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	200.00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>193 912,09</b>	<b>160 329,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 582.81</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	427 840,04				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0.00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>427 840,04</b>	<b>0,00</b>			<b>427 840.04</b>
<b>TOTAL</b>		<b>621 752,13</b>	<b>160 329,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>461 422.85</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014</b>		<b>0,00</b>				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	39 000,00	39 433,29	0,00	0,00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	5 790,00	7 752,85	0,00	0,00	0.00
73	Impôts et taxes	62 063,00	67 165,85	0,00	0,00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	45 927,00	50 644,82	0,00	0,00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	300,00	4 008,92	0,00	0,00	0.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>153 080,00</b>	<b>169 005,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
76	Produits financiers	1,00	0,57	0,00	0,00	0.43
77	Produits exceptionnels	261 850,00	145 531,00	0,00	0,00	116 319.00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>414 931,00</b>	<b>314 537,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 393.70</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0.00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>414 931,00</b>	<b>314 537,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 393.70</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014</b>		<b>206 821,13</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 500,00	6 695,70	0,00	804,30
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 750,08	30 921,94	0,00	2 828,14
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 000,00	65 420,66	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>68 250,08</b>	<b>103 038,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours	391 700,00	0,00	0,00	391 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 500,00	9 202,16	0,00	297,84
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>401 200,00</b>	<b>9 202,16</b>	<b>0,00</b>	<b>391 997,84</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>469 450,08</b>	<b>112 240,46</b>	<b>0,00</b>	<b>357 209,62</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>469 450,08</b>	<b>112 240,46</b>	<b>0,00</b>	<b>357 209,62</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014</b>		17 824,78			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	32 417,00	22 491,86	0,00	9 925,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>32 417,00</b>	<b>22 491,86</b>	<b>0,00</b>	<b>9 925,14</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 000,00	15 608,38	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	19 017,82	19 017,82	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>27 017,82</b>	<b>34 626,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>59 434,82</b>	<b>57 118,06</b>	<b>0,00</b>	<b>2 316,76</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	427 840,04			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>427 840,04</b>	<b>0,00</b>		<b>427 840,04</b>
<b>TOTAL</b>		<b>487 274,86</b>	<b>57 118,06</b>	<b>0,00</b>	<b>430 156,80</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014</b>		0,00			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

- (1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	50 651,14		50 651,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	66 178,33		66 178,33
014	Atténuations de produits	4 845,00		4 845,00
65	Autres charges de gestion courante	35 369,44		35 369,44
66	Charges financières	3 285,37	0,00	3 285,37
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>160 329,28</b>	<b>0,00</b>	<b>160 329,28</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	9 202,16	0,00	9 202,16
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 695,70	0,00	6 695,70
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	30 921,94	0,00	30 921,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	65 420,66	0,00	65 420,66
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>112 240,46</b>	<b>0,00</b>	<b>112 240,46</b>
	<b>Pour information</b>			<b>17 824,78</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014</b>			<b>17 824,78</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	39 433,29		39 433,29
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	7 752,85		7 752,85
73	Impôts et taxes	67 165,85		67 165,85
74	Dotations, subventions et participations	50 644,82		50 644,82
75	Autres produits de gestion courante	4 008,92		4 008,92
76	Produits financiers	0,57	0,00	0,57
77	Produits Exceptionnels	145 531,00	0,00	145 531,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>314 537,30</b>	<b>0,00</b>	<b>314 537,30</b>
	<b>Pour information</b>			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014			206 821,13

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 608,38	0,00	15 608,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 017,82		19 017,82
13	Subventions d'investissement	22 491,86	0,00	22 491,86
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>57 118,06</b>	<b>0,00</b>	<b>57 118,06</b>
	<b>Pour information</b>			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>81 550,00</b>	<b>50 651,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 898,86</b>
60611	Eau et assainissement	1 500,00	161,95	0,00	0,00	1 338,05
60612	Énergie - Électricité	6 500,00	6 591,10	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	300,00	185,26	0,00	0,00	114,74
60622	Carburants	400,00	804,19	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	500,00	676,71	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	885,21	0,00	0,00	114,79
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	8 831,10	0,00	0,00	1 168,90
60636	Vêtements de travail	300,00	324,24	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 800,00	1 317,93	0,00	0,00	1 482,07
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	3 564,20	0,00	0,00	435,80
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	334,81	0,00	0,00	0,00
61522	Bâtiments	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
61523	Voies et réseaux	30 000,00	4 333,82	0,00	0,00	25 666,18
61524	Bois et forêts	3 000,00	2 803,00	0,00	0,00	197,00
61551	Matériel roulant	200,00	577,27	0,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	200,00	335,74	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 000,00	556,24	0,00	0,00	443,76
616	Primes d'assurances	2 700,00	2 895,66	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	320,00	310,72	0,00	0,00	9,28
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	411,74	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	4 083,02	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	291,60	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	233,42	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	1 940,00	0,00	0,00	60,00
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	373,76	0,00	0,00	826,24
6256	Missions	200,00	511,60	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	300,40	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	929,87	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	2 254,30	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
6281	Concours divers (cotisations...)	600,00	553,54	0,00	0,00	46,46
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois c	3 500,00	1 103,08	0,00	0,00	2 396,92
63512	Taxes foncières	1 700,00	1 674,00	0,00	0,00	26,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	550,00	501,66	0,00	0,00	48,34
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>66 222,00</b>	<b>66 178,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43,67</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	22,00	48,20	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	100,00	379,42	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	200,00	143,64	0,00	0,00	56,36
6411	Personnel titulaire	3 000,00	4 463,01	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	10 482,25	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	51 300,00	41 600,38	0,00	0,00	9 699,62
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 000,00	2 630,77	0,00	0,00	3 369,23
6453	Cotisations aux caisses de retraite	3 000,00	1 887,57	0,00	0,00	1 112,43
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 000,00	3 683,93	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00	22,10	0,00	0,00	977,90
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	118,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	340,18	0,00	0,00	259,82
6488	Autres charges	0,00	378,88	0,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>6 101,00</b>	<b>4 845,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 256,00</b>
70619	Reversement sur redevance d'enlèvement des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	601,00	0,00	0,00	0,00	601,00
73925	Fonds de péréquation des ressources intercor	5 500,00	4 845,00	0,00	0,00	655,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>35 769,09</b>	<b>35 369,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399,65</b>
6531	Indemnités	14 000,00	14 213,22	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	500,00	80,00	0,00	0,00	420,00
6533	Cotisations de retraite	500,00	562,83	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 000,00	36,00	0,00	0,00	964,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6553	Service d'incendie	4 218,37	4 218,37	0,00	0,00	0,00
6554	Contributions aux organismes de regroupemei	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 500,00	3 614,02	0,00	0,00	1 885,98
657362	CCAS	1 920,00	1 920,00	0,00	0,00	0,00
657364	SPIC	6 430,72	9 500,00	0,00	0,00	0,00
65738	Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	1 300,00	1 225,00	0,00	0,00	75,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>189 642,09</b>	<b>157 043,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 598,18</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>4 070,00</b>	<b>3 285,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>784,63</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	3 285,37	0,00	0,00	714,63
665	Escomptes accordés	65,00	0,00	0,00	0,00	65,00
6688	Autres	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200,00</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>193 912,09</b>	<b>160 329,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 582,81</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	427 840,04	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>427 840,04</b>	<b>0,00</b>			<b>427 840,04</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>427 840,04</b>	<b>0,00</b>			<b>427 840,04</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>621 752,13</b>	<b>160 329,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>461 422,85</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	39 000,00	39 433,29	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du person	39 000,00	39 220,30	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prév	0,00	212,99	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	5 790,00	7 752,85	0,00	0,00	0,00
7025	Taxes d'affouage	2 000,00	1 672,50	0,00	0,00	327,50
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public corr	190,00	197,00	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	2 600,00	2 613,69	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	700,00	700,00	0,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	300,00	219,66	0,00	0,00	80,34
73	Impôts et taxes	62 063,00	67 165,85	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	54 000,00	54 791,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	4 000,00	4 252,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Rés	1 063,00	1 074,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	2 198,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	3 000,00	4 850,85	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	45 927,00	50 644,82	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	21 000,00	19 506,00	0,00	0,00	1 494,00
74121	Dotation de solidarité rurale	8 000,00	9 650,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	6 000,00	6 282,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 812,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	168,48	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	0,00	2 278,90	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe	27,00	18,00	0,00	0,00	9,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe pr	6 000,00	7 813,44	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de	1 500,00	1 220,00	0,00	0,00	280,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de	600,00	836,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	300,00	4 008,92	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	1 358,92	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	300,00	2 650,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>153 080,00</b>	<b>169 005,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	1,00	0,57	0,00	0,00	0,43
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	0,00	0,57	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	261 850,00	145 531,00	0,00	0,00	116 319,00
7713	Libéralités reçues	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	261 850,00	145 491,00	0,00	0,00	116 359,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>414 931,00</b>	<b>314 537,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 393,70</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>414 931,00</b>	<b>314 537,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 393,70</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014	206 821,13
--	------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 500.00	6 695,70	0,00	804.30
2031	Frais d'études	5 500.00	5 044,20	0,00	455.80
2051	Concessions et droits similaires	2 000.00	1 651,50	0,00	348.50
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	33 750.08	30 921,94	0,00	2 828.14
2113	Terrains aménagés autres que voirie	2 000.00	687,20	0,00	1 312.80
2117	Bois et forêts	8 942.96	2 492,59	0,00	6 450.37
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000.00	892,36	0,00	107.64
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 000.00	0,00	0,00	2 000.00
21316	Équipements du cimetière	2 000.00	0,00	0,00	2 000.00
21318	Autres bâtiments publics	0.00	856,48	0,00	0.00
2152	Installations de voirie	0.00	1 518,00	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	500.00	659,00	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 000.00	17 479,27	0,00	0.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	593.04	4 040,88	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000.00	750,96	0,00	249.04
2188	Autres immobilisations corporelles	1 714.08	1 545,20	0,00	168.88
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	27 000.00	65 420,66	0,00	0.00
2313	Constructions	27 000.00	60 664,55	0,00	0.00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0.00	4 756,11	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		68 250.08	103 038,30	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	391 700.00	0,00	0,00	391 700.00
2313	Constructions	391 700.00	0,00	0,00	391 700.00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 500.00	9 202,16	0,00	297.84
1641	Emprunts en euros	9 500.00	9 202,16	0,00	297.84
Total des dépenses financières		401 200.00	9 202,16	0,00	391 997.84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		469 450.08	112 240,46	0,00	357 209.62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		469 450.08	112 240,46	0,00	357 209.62
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		17 824,78			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	32 417.00	22 491,86	0,00	9 925.14
1321	Etat et établissements nationaux	5 000.00	0,00	0,00	5 000.00
1323	Départements	6 068.00	1 068,00	0,00	5 000.00
1328	Autres	21 349.00	21 423,86	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		32 417.00	22 491,86	0,00	9 925.14
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 017.82	34 626,20	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	8 000.00	10 379,38	0,00	0.00
103	Plan de relance FCTVA	0.00	5 229,00	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 017.82	19 017,82	0,00	0.00
Total des recettes financières		27 017.82	34 626,20	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		59 434.82	57 118,06	0,00	2 316.76
021	Virement de la section de fonctionnement	427 840.04			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		427 840.04	0,00		427 840.04
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		427 840.04	0,00		427 840.04
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		487 274.86	57 118,06	0,00	430 156.80
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	<sup>A</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>B</sup> 0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					140 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					140 000,00									
MON233041EUR/02	RECETTE PERCEPTION	22/09/2005		01/02/2006	40 000,00	F		3.51	3.51	A	A	P	N	A-1
MON254884EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL	31/12/2007		01/03/2008	100 000,00	F		4.13	4.13	A	A	P	N	A-1
<b>Total général</b>					140 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		69 604,77					9 338,00	3 147,73	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		69 604,77					9 338,00	3 147,73	0,00	0,00
MON233041EUR/02	N	0,00		15 390,52	4,17	F	3,51		2 772,16	637,51	0,00	0,00
MON254884EUR/02	N	0,00		54 214,25	6,25	F	4,13		6 565,84	2 510,22	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		69 604,77					9 338,00	3 147,73	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV  
 A2.4

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours	2					
	Montant en euros	100,00%					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros	69 604,77					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 500.00	9 202.16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 500.00	9 202.16
1641	Emprunts en euros	9 500.00	9 202.16
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 202,16	0,00	17 824,78	27 026,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		435 840.04	III 10 379.38
Ressources propres externes de l'année (a)		8 000.00	10 379.38
10222	Dotations, fonds divers et réserves	8 000.00	10 379.38
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		427 840.04	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	427 840.04	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 379.38	0.00	0.00	19 017,82	29 397,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 27 026,94
Ressources propres disponibles	IV 29 397,20
Solde	V = IV - II (3) + 2 370.26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>TOTAL GENERAL</b>			

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

## RATIO

	Montant
<b>Recette 72 (I)</b>	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>314 537,30</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV  
B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 314 537,30</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II 0,00%</b>
---	-------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**1 - COMMUNE DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	487 274,86	130 065,24	0,00	357 209,62
RECETTES	487 274,86	57 118,06	0,00	430 156,80
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	621 752,13	160 329,28	0,00	461 422,85
RECETTES	621 752,13	521 358,43	0,00	100 393,70

(1) Y compris les rattachements.

**2 - ASSAINISSEMENT DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT (1)**

BUDGET : ASSAINISSEMENT DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT N°SIRET : 21880325200053				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	265 460,62	63 154,79	0,00	202 305,83
RECETTES	265 460,62	232 420,57	0,00	33 040,05
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	41 961,46	27 976,91	0,00	13 984,55
RECETTES	41 961,46	30 446,44	0,00	11 515,02

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**2 - CCAS DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT (1)**

BUDGET : CCAS DE LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT N°SIRET : 26880396200011				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 099,01	1 859,09	0,00	239,92
RECETTES	2 099,01	2 099,01	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

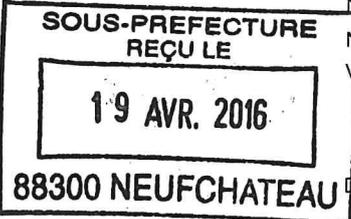
**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	752 735,48	193 220,03	0,00	559 515,45
RECETTES	752 735,48	289 538,63	0,00	463 196,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	665 812,60	190 165,28	0,00	475 647,32
RECETTES	665 812,60	553 903,88	0,00	111 908,72
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 418 548,08</b>	<b>383 385,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 035 162,77</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 418 548,08</b>	<b>843 442,51</b>	<b>0,00</b>	<b>575 105,57</b>

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le LE MAIRE,  
 A La Neuveville-sous-Montfort, le 05/04/2016  
 Le LE MAIRE, N. VADROT



Nombre de membres en exercice : 9  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 9  
 VOTES : Pour : 8  
 Contre : 0  
 Abstention : 1  
 Date de convocation : 07/04/2015

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
 A La Neuveville-sous-Montfort, le 05/04/2016

Les membres du Conseil Municipal,

BALAUD Elisabeth	
BOULANT Gabrielle	
DROGUET Jean-Pierre	
GRANVALLET Alain	
MARTIN Claude	
BIDET Jean-François	
COUSOT Gilles	
USINIER Denis	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/16, et de la publication le 07/04/16

La Neuveville, le 05/04/2016  
 Sous Montfort

